

Les origines de l'article défini

1. Apparition de l'article en latin

Le latin ne connaissait ni article défini, ni article indéfini. Cependant, par un besoin de précision, on a cherché à indiquer le degré de détermination qu'avait le nom dans la phrase et des démonstratifs comme *ille*, *ipse* ont perdu leur valeur emphatique. Dès le II^e s., leur usage devient courant tandis que leur sens s'affaiblit : *Dixit illis duodecim discipulis, Descendit ipsa via et venit ipsam casam*. Il y avait, en outre, indécision sur la place du déterminant, on pouvait dire *ille homo* comme *homo ille*, « cet homme ». Le roumain garde la trace de la postposition latine. Le démonstratif comme article défini apparaissait lorsqu'un mot introduisait une idée nouvelle, on la montrait donc.

On ne possède pas de texte suivi en langue romane avant le *Serment de Strasbourg* (842), on est donc réduit à chercher des indices dans des textes de bas-latin vulgaire, parfois un scribe laisse paraître une forme qui n'appartient plus au latin classique et qui laisse présager l'ancien français. Mais il y a des documents parfois proches du langage parlé. Ainsi le texte burlesque écrit à Tours au VIII^e s. en bas-latin vulgaire constitue un chaînon essentiel : « *Et ipsa cuppa frangant la tota, ad illo botilario frangant lo cabo, at illo scanciono tollant lis potionis* » (et ils brisent le tonneau en totalité, ils brisent le crâne de ce faiseur de boudins, ils dérobent les breuvages de l'étagère). Tous les articles actuels sont présents : *la, lo* cas régime singulier, *lis*. C'est pourquoi la date fournie par le D. H. L. F. (881) est trompeuse. J'explique après pourquoi. On notera dans cet extrait l'emploi des déclinaisons latines, notamment du datif, mais mélangées à ce qui sera le cas régime. En outre, l'article *lo cabo* (le chef, de **capum*, tête) s'oppose encore nettement au démonstratif *illo botilario* qui n'est pas encore contracté. On a affaire à un texte hybride : latin vulgaire et traits romans.

2. Le cas d'ipse

Le latin possédait cinq démonstratifs différant par leurs valeurs ou la personne : *ille* pour le lointain et le prestigieux, *ipse* pour l'identité, *iste* pour le proche et le moins valorisé, *hic* pour le proche, *is*. *Hic* rentre en composition avec *ille* et *iste* pour former les démonstratifs français par renforcement.

Le démonstratif *ipse* n'a pas été repris, sauf surtout en sarde : logoudorien *su, sa, sos, sas*, campidanien *su, sa, is*. Les formes sont issues de l'accusatif latin : *ipsum, ipsam, ipsos, ipsas*. Le pluriel épïcène campidanien est issu d'une contraction par syncope alors que toutes les autres formes témoignent d'une aphérèse.

Cet article a existé sporadiquement en ancien provençal : *so vergiers, sa taula*. Ces formes seront blâmées au XIV^e s. À Majorque, il a été employé, les noms de lieux comme *Sabartha; Zalana* remontent à l'article féminin par agglutination.

Il existe cinq formes : masculins *el, los*, féminins *la, las*, neutre *lo*. La forme du masculin singulier s'explique par un emploi tonique de *illu(m)* devenu *elo* en ancien espagnol. De même, le féminin était *ela, ela vida*. Ces formes se sont simplifiées par aphérèse au féminin, par apocope au masculin, mais il existe une hésitation lorsque le mot féminin commence par *a-* ou *ha-* : *el agua* (antérieurement *ela agua*). L'espagnol a longtemps eu des formes comme *el espada, la alma*. Aujourd'hui, les mots qui ne commencent par un *a* tonique ont l'article *la* : *la animación*.

L'ancien accusatif masculin *elo* est devenu *lo* en Aragon et Léon. Il ne doit pas être confondu avec le neutre *lo* issu de *illud* : *lo cómico*, le comique, pour des notions à valeur générale.

L'article était contracté dans *enno, enna* (*in illo illa*, dans le, la) équivalent de l'ancien français *ou-au* ou *ès*. Les combinaisons avec *a* et *de* survivent dans *al, del*. L'ancien espagnol avait encore *contral, sobrel, comel...* Les formes contractées survivent surtout en asturien.

b. Le cas du portugais

Les articles du portugais sont : *o, os, a, as*. L'effacement du *l* est un phénomène général du portugais en position interne de séquences sémantiques et rythmiques. Toutefois, on trouve en ancien portugais quelques traces du *l* : *Trallosmontes* (Trás-os-Montes).

Les articles composés sont : *ao á (au), aos ás, do da (du), dos das, no na (dans le), nos nas*. Il existe cependant *pelo (per lo)* avec le masculin et la consonne *l*. C'est un archaïsme conservé par la finale de la préposition qui s'est assimilée.

c. Le cas de l'italien

L'article italien est le plus complexe à employer.

	m. sg.	m. pl.	f. sg.	f. pl.
devant consonne	il ragazzo	i ragazzi	la ragazza	le ragazze
devant voyelle	l'uomo	gli uomo gl'italiani	l'aula	le aule l'elizione
devant s impur, z, pn, ps, gn, x, i+voyelle	lo studente	gli studente	la studentessa	le studentesse

Il existe encore des exceptions : *l'ale* (l'aile), *le ali* (doublet littéraire de *l'ala*), *l'arma*, *le armi* (pluriel littéraire de *l'arme*), *il dio*, pluriel *gli dei*.

La forme atone de *illum* devenu *illu* explique le passage de *el (el padre)* à *il* en italien. Cette forme *el* est présente en ancien italien, parfois *e* chez Machiavel. L'article était plutôt *lo* : *lo giorno* chez Dante. La forme *l'* vient de *lo* devant *s* impur (*lo scudo*) par élision (*l'uomo*). Elle s'est généralisée par un usage littéraire et besoin d'une voyelle de renforcement.

Le masculin pluriel provient du nominatif pluriel *illi*, devenu par contraction *li* avec palatalisation après aphérèse de *i* initial. La contraction *i* n'a pas atteint les mots commençant par voyelle ou s impur.

Les féminins *la, le* continuent *illa* et *illae*. Le pluriel a pris aussi la place du neutre. .

Les formes contractées sont très riches :

	il	lo	l'	i	gli	la	le
a	al	allo	all'	ai	agli	alla	alle
con	col	collo	coll'	coi	cogli	colla	colle
da	dal	dallo	dall'	dai	dagli	dalla	dalle
di	del	dello	dell'	dei	degli	della	delle
in	nel	nello	nell'	nei	negli	nella	nelle
su	sul	sullo	sull'	sui	sugli	sulla	sulle

d. Le cas de l'occitan

Il est très proche du français, mais certaines formes voisines de l'italien se rencontrent aussi en ancien français.

Les formes de l'article sont : *lo (lou), la, los (lous), las*. Les formes contractées sont :

- al, als ;
- del, dels ;
- el, els (dans le) ;
- sul, suls (sur le) ;
- jos, jols (sous le) ;
- pel, pels (par ou pour le).

L'ancien provençal se déclinait comme l'ancien français : *li, lo* au singulier, *li, los* au pluriel du masculin. Les formes du catalan sont proches, mais le féminin s'est affaibli en *les*, le masculin singulier a été concurrencé par l'espagnol *el*.

En occitan provençal, le *s* est aussi utilisé, mais il n'est pas la marque exclusive du pluriel étant donné qu'il ne se prononce que pour faire une liaison. Il convient néanmoins de noter que ce *s* est obligatoirement écrit en graphie classique, alors qu'en graphie félibréenne, il n'est écrit que lorsqu'une liaison est à faire.

5. L'article en ancien français

Les formes étaient les suivantes

	m. sg.	m. pl.	f. sg.	f. pl.
cas sujet	li	li	la	les
cas régime	lo, le (lu)	les	la	les

Li : la forme du cas sujet singulier, *ille*, avait été refaite en *illi* sur le modèle de *qui*. La forme du pluriel est attendue. Le phénomène est identique au singulier pour l'italien et l'occitan (*gli*, *i*).
Le : le latin *illu(m)* s'est affaibli en **illo*, le timbre *le* est apparu avant 1100 du fait de l'emploi atone du mot. La forme a pu se refermer en anglo-normand *lu*.
La : provient à la fois d'*illa* et d'*illa(m)*. La forme *le* au féminin dans l'Est est un affaiblissement de *la*, elle a évolué en *li* pour le picard.
Les est issu de *illos*, *illas*. Le cas sujet masculin pluriel est une altération de *illi* en **illis* (*lis potionis*) ou en *illos* sur le modèle de l'accusatif. Le cas régime féminin pluriel est une altération de *illae* en *illas* sur l'accusatif que l'on retrouve dans les noms féminins (*dominas*).

Ces formes sont toutes obtenues par aphérèse, du fait de la position dans le groupe nominal. La forme apocopée pour l'article n'existe qu'en espagnol. L'emploi avec un verbe conduit au pronom personnel de troisième personne (le, la, les, leur, eux, elles) qui est aussi atone en position préverbiale.

Cet usage d'un article atone aboutit à l'élision de le et la devant voyelle : l'ami, l'herbe. Il existe des cas où la forme de l'article n'était plus reconnue. Voir la page sur [l'agglutination](#). L'élision était facultative devant li : l'ami ou li ami.

Le cas régime, qui remplissait les fonctions de tous les anciens cas, sauf celle du nominatif, était plus utilisé, c'est pourquoi c'est il a survécu en français. Le cas sujet s'est effacé sauf, dans diverses exceptions comme les pronoms (je vs me), certains doublets (pâtre vs pasteur) et surtout des prénoms comme Charles ou Georges dont le *s* final trahit non pas un pluriel mais le cas sujet singulier.

L'article contracté, indéfini ou partitif. De(s)

C'est le même mot. Il remonte à la contraction de de préposition avec *illos*, *illas*. L'ancien français se passait d'article devant les noms lorsqu'il s'agissait d'une quantité indéterminée de l'ordre de la continuité (manger pain, avoir cuer, veoir chevaliers). La transition vers une détermination des substantifs non dénombrables s'est effectuée en passant par le biais du partitif. Mais cela n'a pas été complet, il subsiste des formes figées, des locutions anciennes sans déterminant. Notre article indéfini pluriel est en fait un article défini contracté, c'est le sens de la phrase qui lui attribue

une valeur indéfinie. Parfois cet article est réduit à la préposition pour des raisons euphoniques.

La contraction se fait à partir de *de illos* (*illas*) qui devient *dels* au X^e s. Le *l* est assimilé ensuite à la sourde suivante, comme dans le cas de *els* qui devient *ès*.

Autres articles contractés. Du, au(x), ès

Il s'agit de phénomènes phonétiques : les voyelles ont changé à cause de la rapidité du débit, de la position tonique, de la fréquence des mots. En gros : *ad illum* > *au* ; les conventions graphiques transforment *aus*, d'abord *als*, puis *as* en *aux* au XIII^e s. ; *de illum* > *del* > *deu*, *dou* > *du* ; *in illos* ou *in illas* > *els* > *ès*. Le changement de timbre de la voyelle est dû à la vocalisation de *l* avec un passage par *w* auparavant. La diphtongue se simplifie en moyen français.

L'article singulier *el/eu/eu/ou* (*in illum*) n'a pas survécu à l'ancien français. Mais on voit pourquoi *ès* est toujours devant un nom pluriel. La forme du singulier disparaît au XVII^e s. par suite d'une confusion entre l'article *in* et l'article *a* qui étaient homonymes selon les régions : *au*, *ou*. Il reste des expressions figées comme *au printemps* (dans le printemps), *en mon nom et au sien*. Voir cette [page](#).

Datations

Le premier texte suivi en français, c'est le *Serment de Strasbourg* (842). Mais il ne contient aucun article, celui-ci n'était pas nécessaire non plus en ancien français devant les noms propres ou les noms abstraits, son emploi était surtout stylistique. En revanche, ce texte contient des déterminants possessifs (*meon, son, suo, nostro*), démonstratifs (*cist*), indéfinis (*nul, nulla, cadbuna*). Les pronoms personnels de troisième personne sont déjà présents (*il, l', li*), or il s'agit des mots issus du même étymon que l'article défini.

Le deuxième texte, c'est la Séquence ou la *Cantilène de sainte Eulalie* (878 ou 881 selon les auteurs). Voilà où le Robert historique va chercher la date d'apparition des articles définis. Mais ce n'est pas si simple... Nous avons bien *les* au vers 5 (les mals conseillers), 16 (les empedementz, la torture) et non plus *lis* (manuscrit de Tours) même si *li* du vers 3 est un pluriel sujet (*li Deo inimi*). *La* est présent au vers 10 (la polle, ou la jeune fille), 28 (la mort), 23 (la domnizelle), c'est la forme qui varie le moins entre le roman et l'ancien français. Mais le masculin singulier pose problème : c'est *li* au vers 21 (cas sujet et forme qui disparaîtra, *li rex pagiens*, le roi païen), *lo* (cas régime) aux vers 10 (*lo Deo menestier*, le service de Dieu), 14 (*lo nom chretien*), 15 (*lo suon element*, sa force), 22 (*lo chieef*, la tête). Pas de *le* ! Un détail : ce texte contient un article contracté *enl* au vers 19 (*enz enl fou*, dans le feu), c'est le singulier de *ès* qui disparaîtra.

Pour trouver le premier *le*, il faut remonter à la *Chanson de Roland* (environ 1080). On a l'article contracté *al* (v. 27), le pronom élidé *l'onur* (v. 45), *le* au vers 65 (ou dans le pronom possessif *le men*, v. 43). Cela n'exclut pas le recours à d'autres formes *el grant verger* (v. 159, dans le), *el vis* (au visage), *del rei* (du)...

La forme *le* est surtout présente dans les textes picards, l'anglo-normand préfère *lo*, voire *lu*. Il existe des premières attestations, elles s'étalent sur plus de trois siècles pour ces articles : *la* fin VIII^e s. (manuscrit de Tours) *les* fin IX^e (Cantilène), *le* et *l'* fin XI^e.

6. Autres langues

L'article défini allemand est issu d'un des deux démonstratifs du vieil allemand, l'autre démonstratif était *diȝēr*, *diȝiu*, *diȝ*. L'article provient de la valeur affaiblie de *dēr*, *dīu*, *daȝ*. Ce démonstratif a aussi servi de pronom de troisième personne et de pronom relatif.

Le vieil anglais déclinait comme l'allemand :

Singulier	Pluriel
N. <i>sē calda cyning</i>	<i>Ʒā caldan cyningas</i>
Ac. <i>Ʒone caldan cyning</i>	<i>Ʒā caldan cyningas</i>
G. <i>Ʒæs caldan cyninges</i>	<i>Ʒā caldra cyninga</i>
D. <i>Ʒæm caldan cyninge</i>	<i>Ʒæm caldum cyningum</i>

Soit ce vieux roi.

Le nominatif du démonstratif était *sē*, *seo*, *Ʒæt*. Le thème s'est affaibli en *ð* et cette forme a prévalu. Au

XIV^e s., l'anglais moderne a la forme unique *the* à Londres, sans distinction de genre ou de nombre. Les autres démonstratifs seront redistribués avec des valeurs différentes. Le processus a été identique à celui des langues romanes, mais on peut supposer une influence française du français sur l'anglais.